RÉSOLUTION 1	**Les infirmières et infirmiers cliniciens spécialisés (ICS), des partenaires qui améliorent les services de soins de santé**

IL EST RÉSOLU QUE l'Association des infirmières et infirmiers du Canada (AIIC) reconnaisse la valeur des infirmières et infirmiers cliniciens spécialisés (ICS) et promeuve le rôle de l'ICS dans le cadre de la solution qui contribuera à gérer les soins complexes du système de soins de santé en intégrant l'ICS à la composition du personnel qui est présentée aux organisations de soins de santé ainsi qu'aux gouvernements provinciaux et fédéral.

Présentée par :
Association des infirmières et infirmiers cliniciens spécialisés du Canada (AIICSC)

Justification :

- Le rôle de l'ICS existe au Canada depuis les années 1960, et l'ICS assume actuellement un rôle en pratique infirmière avancée (PIA);
- Comme l'indiquent notamment l'AIIC et les provinces, l'ICS doit posséder un diplôme d'études supérieures en sciences infirmières, soit avoir obtenu une maîtrise ou un doctorat en sciences infirmières en plus d'avoir acquis des compétences cliniques avancées dans une spécialité infirmière, comme la gérontologie et la santé mentale;
- L'ICS offre des conseils d'expert en prestation de soins aux populations complexes ou vulnérables ou bien dans des situations cliniques difficiles et l'ICS contribue à améliorer les résultats pour le patient de même qu'à diminuer ou réduire la mortalité et la morbidité;
- Les infirmières et infirmiers autorisés, les infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés (IAA) et les préposés aux services de soutien à la personne en soins de longue durée et en milieu hospitalier se sentent isolés dans de nombreux cas en raison du manque de soutien clinique de la prestation de soins plus complexes aux aînés;
- Face à des milieux de soins de santé qui évoluent rapidement et aux besoins de soins complexes des patients, la solution proposée semble consister en une composition du personnel appropriée qui répond aux besoins croissants des populations complexes ou plus vulnérables, p. ex. les femmes et les hommes aînés. Cependant, il semble y avoir un manque d'inclusion de l'ICS qui contribue de manière importante à la composition du personnel présentée aux organisations de soins de santé ainsi qu'aux gouvernements provinciaux et fédéral.

Les ICS contribuent de manière importante au système de soins de santé canadien en tant qu'infirmières et infirmiers en pratique avancée qui intègrent et utilisent un large éventail de connaissances théoriques et fondées sur des données probantes. L'ICS possède une maîtrise ou un doctorat en sciences infirmières accompagné d'une spécialité en soins infirmiers cliniques. Les trois sphères d'influence de l'ICS sont celles des patients/clients, de l'infirmière et de la pratique infirmière et de l'organisation/système. Selon Lewandowski et coll. (2009), voici les trois catégories de domaines importants de la pratique clinique de l'ICS qui sont définies :

a) gérer la prestation de soins aux populations complexes ou vulnérables;
b) former et soutenir le personnel interdisciplinaire;
c) faciliter le changement et l'innovation du système de soins de santé.

En ce qui a trait à la gestion des soins pour les populations complexes ou vulnérables, les ICS ont acquis de l'expertise dans un domaine spécialisé de la pratique infirmière, p. ex. en gérontologie, et peuvent fournir de la consultation clinique pour aider les équipes de soins de santé à élaborer et évaluer le plan de soins de chaque patient ou groupe de patients semblables ayant des besoins de santé complexes. Les ICS agissent comme des acteurs du changement entre l'infirmière et le patient en encourageant la pratique infirmière fondée sur des données probantes, à tous les niveaux de l'organisation, en préconisant la modification des politiques, et dans l'ensemble des soins de santé pour défendre les besoins des soins

infirmiers et des patients. Les ICS établissent des relations de collaboration avec les patients, les familles, les professionnels de la santé, les administrateurs et d'autres partenaires des soins de santé afin d'avoir une incidence positive sur la pratique des soins infirmiers, les soins prodigués aux patients et les politiques en soins infirmiers. En outre, les ICS sont des chefs de file des soins infirmiers qui collaborent pour assurer des résultats optimaux pour le patient et qui influencent les organisations pour apporter un changement et une transformation des soins de santé. Pour toutes ces raisons, l'CS doit faire explicitement partie de l'effectif dans le cadre de la solution à la gestion de la prestation des soins aux populations complexes ou vulnérables du système de santé au Canada.

Grâce au soutien de l'Association des infirmières et infirmiers cliniciens spécialisés du Canada, les ICS ont confirmé leur valeur et ils continuent à fournir du leadership à leurs collègues en soins infirmiers, aux médecins et à d'autres professionnels de la santé. Ils possèdent la formation pour intégrer la recherche et les lignes directrices sur les pratiques exemplaires afin d'améliorer la prestation de soins et régler les problèmes systémiques pour permettre au personnel infirmier et aux professionnels de la santé de fournir des soins plus sécuritaires et appropriés dans des milieux de travail précis aux personnes qui présentent des problèmes de santé multiples.

Pertinence pour la mission et les buts de l'AIIC :
En conformité avec la mission, cette résolution se rapporte au mandat de l'association nationale; nous devons renforcer le leadership de la profession infirmière à l'échelle du pays pour promouvoir l'excellence de la profession et préconiser un système de santé de qualité.

Cette résolution correspond également aux objectifs de l'AIIC de continuer à faire preuve de leadership en matière de soins de santé. Notamment, promouvoir et améliorer le rôle des infirmières et infirmiers autorisés dans le but de renforcer la profession infirmière et le système de santé canadien; faire progresser le **leadership** infirmier pour favoriser les soins infirmiers et la santé ainsi que faire participer le personnel infirmier à l'avancement de la profession infirmière et de la santé.

Intervenants principaux :
L'Association des infirmières et infirmiers cliniciens spécialisés du Canada (ICS-C) et les associations provinciales d'ICS, en collaboration avec les associations des infirmières et infirmiers des provinces et des territoires.

Ressources nécessaires prévues ou résultats attendus et leçons tirées :
Audioconférences et lettres.

Références :

- **Lewandowski, W. et Adamle, K.** (2009). Substantive Areas of Clinical Nurse Specialist Practice: A Comprehensive Review of the Literature. *Clinical Nurse Specialist Journal, 23* (2), 73-90.
- **AIIC**. (2009). Énoncé de position : L'infirmière clinicienne spécialisée. https://www.cna-aiic.ca/-/media/cna/page-content/pdf-fr/enonce-de-position-sur-linfirmiere-clinicienne-specialisee_2016.pdf?la=fr&hash=6F147E687C2C1F14F52377F5347CA91F77FA36F1
- **OIIO.** (2010). Registration guide. http://www.cno.org/reg/memb/pdf/amr_guide_2010.pdf
- **Association des infirmières et infirmiers du Canada (AIIC)** dans les deux langues officielles (ANGL. / FR.)
  - https://www.cna-aiic.ca/fr/pratique-soins-infirmiers/la-pratique-des-soins-infirmiers/pratique-infirmiere-avancee
  - https://cna-aiic.ca/~/media/cna/files/fr/who_is_the_cns_webinar_dec2013_f.pdf
  - https://cna-aiic.ca/en/professional-development/nurse-practitioner-and-clinical-specialists/clinical-nurse-specialists
- **Compétences** (FR)
  - https://cna-aiic.ca/~/media/cna/files/fr/clinical_nurse_specialists_convention_handout_f.pdf
  - https://cna-aiic.ca/~/media/cna/files/fr/clinical_nurse_specialist_role_roundtable_summary_f.pdf
  - https://cna-aiic.ca/~/media/cna/files/fr/strengthening_the_cns_role_background_paper_f.pdf
- **PIA** (ICS / PI)
  - https://cna-aiic.ca/~/media/cna/page-content/pdf-fr/anp_national_framework_f.pdf
  - https://www.cna-aiic.ca/-/media/cna/page-content/pdf-fr/enonce-de-position-sur-linfirmiere-clinicienne-specialisee_2016.pdf?la=fr&hash=6F147E687C2C1F14F52377F5347CA91F77FA36F1